

ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

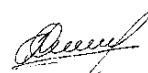
DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

– DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION –

Règle 18ter.1)

I. Office qui envoie la déclaration: SERVICE FÉDÉRAL POUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, LES BREVETS ET LES MARQUES (ROSPATENT) 30-1, Berejkovskaya nab., 123995, Moscou, G-59, GSP-5, Fédération de Russie Télécopie: (495) 243-3337 / téléphone: (495) 240-33-39
II. Numéro de l'enregistrement international: 1156348
III. Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international): McRoy Group, a.s.
IV. Reproduction de la marque: 
V. La protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et/ou tous les services demandés: Cl. 35: "Publicité; gestion des affaires commerciales; administration commerciale; travaux de bureau." Cl. 41: "Education; formation; divertissement; activités sportives et culturelles." Cl. 42: "Services scientifiques et technologiques ainsi que services de recherches y relatifs; services d'analyses et de recherches industrielles; conception et développement d'ordinateurs et de logiciels."
VI. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration:

Directeur général



Dr. Boris Simonov

VII. Date: **01/04/2014**